



1ère période

- RDV sur SOLTéA
- DU 26 MAI AU 21 AOÛT 2026
- DU 03 SEPTEMBRE AU 21 OCTOBRE 2026

2ème période



# TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

Vous avez accueilli un jeune en stage et nous vous en remercions.

Pour aller plus loin, vous pouvez soutenir l'Ecole de la Deuxième Chance de l'Artois en versant une partie de  **votre taxe d'apprentissage !**

L'E2C est association dynamique qui vise à aider les jeunes à réaliser leurs rêves et à atteindre leurs objectifs professionnels. En nous soutenant, vous contribuez à **leur réussite.**

AVEC L'E2C DE L'ARTOIS :

Coline  
promo E2C Artois

Je m'engage

J'en veux !

Je sais ce que je veux !

J'ai trouvé ma voie !

J'ai réussi 🌟😊

**Soutenez nos 270 jeunes motivés !**

La taxe d'apprentissage est un soutien clé pour notre mission, permettant aux entreprises de contribuer à la formation et à l'employabilité des jeunes du territoire. Cet investissement est précieux pour l'école et pour les **270 jeunes** qu'elle accompagne chaque année

**3 étapes simples**

1 Je vais sur SOLTEA

[soltea.education.gouv.fr](http://soltea.education.gouv.fr)



2 Dans la barre de recherche Je cherche

Ecole de la deuxième chance de l'Artois

SIRET : 508 333 838 000 37

3 Je verse le montant choisi

Reçu fiscal automatique délivré par SOLTEA

Grâce à vous, nos jeunes motivés ont toutes les chances de réussir !

LIEVIN & ARRAS

[www.e2c-artois.fr](http://www.e2c-artois.fr)  
Raphaël au 07 61 98 63 63  
ou au 03 59 99 08 40

